Envoyé en préfecture le 11/12/2023
Reçu en préfecture le 11/12/2023
Publié le
ID : 085-258501634-20231127-DELIB982023-DE

SmVSA
SYNDICAT MIXTE VENDÉE SÈVRE AUTIZES

Extrait
du Registre des Délibérations
Comité Syndical du 27 Novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept du mois de Novembre à 14 heures 00 s'est réuni le Comité Syndical, à Ste Radégonde des Noyers, sous la présidence de Monsieur Arnaud CHARPENTIER, Président du Syndicat Mixte.

Etaient présents :

		TITULAIRES
CC VENDEE SEVRE AUTIZES 08/15	CHOLLET Joël	BENET
	MOREAU Yannick	DAMVIX
	GELOT Jean-Marie	MAILLE
	POITIERS Dominique	RIVES D'AUTISE
	GUITHON Jacky	PUY DE SERRE
	GUILLON Denis	ST HILAIRE DES LOGES
	CHEVALLIER Jean-Claude	VIX
	BAUDOUIN Jacques	XANTON CHASSENON
CC SUD VENDÉE LITTORAL 11/14	METAIS Antoine	CHAILLE LES MARAIS
	LANDAIS Bernard	CHAMPAGNE LES MARAIS
	LEGERON Joël	L'ILE D'ELLE
	CHARPENTIER Arnaud	LUCON
	GUINOT Bertrand	MOREILLES
	BRODU Léone	STE GEMME LA PLAINE (Suppléante)
	GANDRIEAU James	STE PEXINE
	BOURNEL Paul	STE RADEGONDE DES NOYERS
	LAMY Judicaël	LA TAILLEE
	LANDAIS Jean-Marie	TRIAIZE
	DAVID Laëtitia	VOUILLÉ LES MARAIS
CC PAYS FONTENAY VENDÉE 13/22	GATINEAU Dominique	AUCHAY SUR VENDÉE
	BOULARD Stéphane	DOIX LÈS FONTAINES
	BIENVENU Alain	LE LANGON
	MAROT Roger	LONGEVES
	GUIADEUR Jean-Charles	L'ORBRIE (Suppléant)
	RIVIERE Jean-Paul	MARSAIS STE RADEGONDE
	RIDEAU Daniel	MONTREUIL
	FILLON Nicolas	MOUZEUIL ST MARTIN
	SAVINEAU Michel	PISSOTTE
	HERNANDEZ Philippe	ST MARTIN DES FONTAINES
	POUZET Michel	ST MARTIN DE FRAIGNEAU
	RAGUIN Pierrette	ST MICHEL LE CLOUCQ
	BAUDRY Yves	SERIGNE
CC PAYS DE LA CHATAIGNERAIE 04/10	GOURMAUD Yvon	ANTIGNY
	LESAUVAGE Ghislaine	MARILLET
	CHATELLIER Christian	ST HILAIRE DE VOUST
	GUENION Christian	ST MAURICE DES NOUES

Envoyé en préfecture le 11/12/2023
Reçu en préfecture le 11/12/2023
Publié le
ID : 085-258501634-20231127-DELIB982023-DE

Total délégués présents : 36/64			
Pouvoirs	QUILLET Pascal	MAILLEZAIS	à M. POITIERS Dominique
	GRELIER Alain	FAYMOREAU	à M. GUITHON Jacky
	CHATAIGNE Jean-Louis	ST SIGISMOND	à M. CHARPENTIER Arnaud
	VERGNAUD Benjamin	FONTENAY LE COMTE	à M. GATINEAU Dominique
	ARNAUDEAU Jean-Marie	FOUSSAIS PAYRE	à M. BOULARD Stéphane
	BARREAU Laurent	CEZAIS	à Mme LESAUVAGE Ghislaine
	METAIS Jean-Claude	ST PAUL EN GATINE	à M. GUENION Christian
Total représentés : 07/64			
Excusés	GALLIAN Roland	LA GREVE/LE MIGNON	
	GIRARD Laurence	LA CHATAIGNERAIE	
Total présents et représentés : 43/64			

Le Président, après avoir ouvert la séance et constaté que le quorum est atteint, déclare que le Comité Syndical peut valablement délibérer.

Objet : LE PONT DU CONTREBOTH - DELIB N°98 – CS DU 27-11-2023

Le pont menant à la maison éclusière et au hangar des Portes du Contreboth est en train de subir une dégradation préoccupante en raison de l'effondrement des berges de part et d'autre du tablier.

Le maintien en état de cet ouvrage est indispensable pour l'accès au Contreboth de Vix et le Canal évacuateur (UMM).

Après en avoir délibéré le Comité Syndical à l'unanimité autorise le président à :

- Consulter les entreprises spécialisées, dans le respect du code des Marchés Publics pour un montant de 15 000 € HT ;
- Signer tout document nécessaire à la mise en oeuvre des travaux ;
- Inscrire cette dépense au budget 2024

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme,
LE PRESIDENT,
Arnaud CHARPENTIER

Signé électroniquement par : Arnaud Charpentier
Date de signature : 11/12/2023
Qualité : Président du Synd Mixte Vendée Sèvre Autizes